

La majorité fédérale compte reconnaître le génocide arménien

Les quatre groupes politiques de la majorité fédérale (N-VA, MR, CD&V, VLD) discutent pour le moment d'une résolution à déposer à la Chambre visant la reconnaissance du génocide arménien par l'assemblée. « *Le texte*

est en cours de finalisation », nous affirme Denis Ducarme. Il ne devrait toutefois pas être débattu en plénière avant la fin de l'année. Le chef de groupe MR précise que l'initiative a été prise avant les polémiques Kir et Ozdemir. ■

Vers une reconnaissance du génocide arménien

- ▶ Les quatre groupes politiques de la majorité finalisent une résolution visant à reconnaître le génocide arménien.
- ▶ Elle ne sera pas débattue à la Chambre avant la fin de l'année. Mais pourra être soutenue par l'opposition.
- ▶ Et a le « soutien total » du gouvernement.

Les quatre groupes politiques de la majorité (N-VA, MR, CD&V, VLD) discutent actuellement d'un texte à déposer à la Chambre visant la reconnaissance du génocide arménien par l'assemblée. Il s'agit d'une résolution, comme le Sénat en a adoptée en 1998, pas d'une proposition de loi. « *Le texte est en cours de finalisation* », nous affirme le chef de groupe MR, Denis Ducarme. Une initiative qui remonte à « *avant la polémique sur Emir Kir* », ajoute l'élu libéral, allusion à l'absence du député PS lors de la minute de silence pour commémorer ce génocide le 30 avril.

Le VLD nous confirme l'information, précisant que la N-VA est à l'initiative de cette résolution, cosignée par le MR, le CD&V et le VLD. Même confirmation du côté du CD&V, qui insiste sur la nécessité « *d'en parler aussi avec l'opposition : notre ambition est d'associer l'opposition* ». Denis Ducarme est d'accord : « *Nous ne sommes jamais fermés à l'appui de signatures extérieures* ». Une source gouvernementale embraye : « *Oui, le texte sera ouvert aux partis de l'opposition qui le souhaitent, pour autant qu'on n'altère*

pas le sens du texte. »

« Il ne faut pas aborder ce sujet en urgence, ni instrumentaliser la reconnaissance d'un génocide » DENIS DUCARME

Un premier appui viendra du CDH. Le député Georges Dallemagne, auteur d'une autre proposition sur le sujet (lire infra), nous l'affirme : « *Le CDH pourrait certainement soutenir le texte de la majorité ; cela va de soi puisque pour nous, il s'agit bien d'un génocide et que l'on souhaite qu'il n'y ait pas la moindre forme d'hésitation ou de négationnisme à cet égard*. »

Le texte ne sera toutefois pas adopté demain : il ne sera sans doute pas déposé avant la trêve estivale. Et ne sera donc pas débattu avant la fin de l'année, voire le début de l'année prochaine. C'est une bonne chose, estime Ducarme : « *Il ne faut pas aborder ce sujet en urgence. Il n'y a pas de volonté d'exploiter politiquement les soubresauts au PS ou au CDH. Il ne faudrait pas que l'on dise qu'on instrumentalise la reconnaissance d'un génocide à des fins politiques. J'ai donc indiqué que je ne souhaitais pas que l'on se précipite*.

Parce qu'il y a aussi une volonté de respect des sensibilités des Turcs de Belgique, sans pour autant que l'on varie sur le fond. » Mais il ne s'agit pas d'engagement le dossier : « *Le texte sera déposé et débattu* », assure-t-il.

Mais s'agira-t-il d'une initiative purement parlementaire, ou le gouvernement Michel pourrait-il prendre position d'une manière ou d'une autre ? « *C'est plutôt un débat qui doit se tenir au parlement, afin que tous les partis qui le souhaitent puissent s'en mêler*, nous dit-on dans les rangs gouvernementaux, *mais l'initiative est totalement soutenue par le gouvernement*. »

La résolution de la majorité sera toutefois prise de vitesse par le FDF. Olivier Maingain et Véronique Caprassé déposeront en effet cette semaine une proposition de loi visant à étendre, au « *génocide commis par le régime jeune turc ottoman pendant la Première Guerre mondiale et (au) génocide commis par le régime hutu power rwandais en 1994* », la loi du 23 mars 1995 qui réprime « *la négation, la minimisation, la justification ou l'approbation du génocide commis par le régime national-socialiste allemand pendant*

la Seconde Guerre mondiale ». L'idée est donc de punir d'emprisonnement et d'une amende ceux qui nient les génocides arménien ou rwandais, comme ceux qui nient la Shoah. Une proposition de loi qui sera soumise, nous précise Maingain, à la signature d'autres partis. Le CDH avant tout, car le FDF s'est associé à la résolution du CDH qui veut étendre la reconnaissance du génocide arménien par le Sénat aux Arméniens et aux Grecs pontiques. Georges Dallemagne, auteur du texte, s'étonne d'ailleurs de n'avoir reçu le soutien que du FDF, car « je l'ai proposé à tous les partis... » Il

confirme que le CDH soutiendra le texte du FDF

visant à faire de la négation du génocide arménien une infraction pénale. Et ajoute : « Le Premier ministre doit venir dire à la Chambre qu'il reconnaît ce génocide. » ■

MARTINE
DUBUISSON

Bruxelles « Pourquoi se mêler de notre Histoire ? »

REPORTAGE

Malgré le ciel menaçant, les trottoirs de la chaussée de Haecht grouillent de monde en ce dimanche midi, à Saint-Josse. L'heure du repas va bientôt sonner. Les mères de famille terminent leurs emplettes chez le boucher ou le primeur du quartier turc de Bruxelles. Devant la mosquée Fatih Amii, quelques patriarches discutent dans la langue de leur pays d'origine. Que pensent-ils de l'éviction de Mahinur Ozdemir du CDH et du débat qui renaît en Belgique autour de la reconnaissance du génocide arménien ? « On ne parle pas de politique, lance l'un d'eux. Et puis, on ne maîtrise pas le français. Allez voir en face. Eux, ils s'intéressent à la politique. »

En face, c'est le centre culturel Emirdag devant lequel sont rassemblés une dizaine d'hommes de tous âges. Là aussi, le sujet semble déranger. « Nous avons notre avis, ose néanmoins le plus jeune du groupe, mais nous préférons le garder pour nous. On ne veut pas de polémique. » Les anciens acquiescent d'un hochement de tête. Rien de plus.

Au milieu de ses bacs de fruits et légumes, Yasin, lui, a une opinion bien plus tranchée. « En Belgique, on parle beaucoup trop de ces faits liés à de l'histoire ancienne, estime-t-il. Le président Erdogan a fait des recherches au bistouri. La Turquie est prête à ouvrir tous les documents dont elle dispose. L'Arménie et la Russie, elles, ne montrent rien. C'est normal puis-

qu'il n'y a pas eu de génocide. C'est même le contraire qui s'est passé mais l'Europe ne veut rien entendre puisqu'elle est contre la Turquie. »

« Il n'y aura plus un Turc pour voter pour le CDH aux prochaines élections »

YASIN, COMMERÇANT

Mahinur Ozdemir serait-elle donc une victime de cette politique ? « Bien sûr, poursuit le commerçant. Et c'est triste pour la population. Le CDH nous a tourné autour pour avoir une femme voilée dans ses rangs. Maintenant qu'il a obtenu nos voix, il l'éjecte. Mais je peux vous assurer qu'il n'y aura plus un Turc pour voter pour ce parti aux prochaines élections.

Et si le PS vire Emir Kir, ce sera la même chose pour lui. »

Dans sa boucherie halal, Abdullah n'apprécie pas que le débat autour du génocide arménien ait été rouvert. « C'est le passé, dit-il. Qu'on laisse les historiens l'étudier et tirer leurs conclusions. Nous, notre vie est ici et ça nous met une pression inutile. Ça va nous créer des problèmes. C'est exagéré. »

« Même s'il y a eu un génocide, il faut voir le futur plutôt que de regarder en arrière, commente Abdulkadir dans son magasin de téléphonie. Mais personnellement, je ne pense pas que ça a existé. Ce qui ne m'empêche pas d'avoir des amis arméniens que je respecte parfois plus que certains Turcs. Ils sont nombreux dans le quartier et viennent souvent manger dans nos restaurants. Nos deux cultures

ont plein de points communs. On s'entend bien. On m'a un jour volé un scooter et c'est un ami arménien qui me l'a retrouvé alors que les Turcs n'ont pas bougé. »

« Si nous ne sommes pas acceptés ici, les politiques n'ont qu'à nous le dire, embraie Bayram, dans son snack végétarien. Moi, je suis arrivé ici à l'âge de 10 ans, en

1975. Mes enfants et petits-enfants sont nés ici. On n'a jamais posé le moindre problème. Je ne comprends pas pourquoi les Européens veulent maintenant mettre leur nez dans nos affaires. Est-ce qu'on vous interroge sur ce qu'a fait le roi Léopold II en Afrique ? Est-ce qu'on ennuie les Français avec le génocide au Rwanda ? C'est vraiment comme si le mensonge lié au génocide arménien était collé à notre dos. On a finalement l'impression qu'on fait tout pour qu'on ne se sente pas Belge. Si ça continue dans cette direction, il va y avoir un parti qui va se créer pour réunir tous les gens qui pensent comme nous... »

L'heure tourne et les tables des restaurants se remplissent. Dans la rue, l'ambiance est de plus en plus festive. On se salue, on échange quelques mots et les éclats de rire sont légion. Parler politique et génocide arménien n'est visiblement pas trop au menu du jour. « Le président Erdogan est venu récemment en Belgique, lance un quinquagénaire en costume. Il nous a dit de tout faire pour nous intégrer du mieux possible. Pourquoi vos politiques nous agressent-ils ? » ■

FREDERIC DELEPIERRE

LE PRÉCÉDENT FRANÇAIS

Une loi en demi-teinte

La scène se passe le 24 avril dernier à Erevan. François Hollande est venu célébrer le centenaire du génocide. « Il y a en Turquie des mots et des mots importants qui ont déjà été prononcés, mais d'autres sont encore attendus », dit le Président français, en pressant ainsi Ankara à faire plus de chemin.

Il le reconnaît, pourtant, dans l'Hexagone non plus, la représentation nationale n'est pas allée suffisamment loin. L'Élysée pro-

met une nouvelle loi qui sanctionnerait la négation du génocide arménien. Comme c'est le cas pour la Shoah. Hollande voudrait seulement être sûr que le texte, si la majorité le déposait, ne serait pas recalé. Depuis 2001, la loi française reconnaît le génocide arménien. Mais aucune mention de l'auteur de ces crimes. À l'époque, sous Jacques Chirac, arracher ce texte était déjà un combat. Il reste pourtant ambigu. Car s'il reconnaît le génocide, il ne punit pas sa négation. Sous Nicolas Sarkozy, un nouveau texte est déposé et même voté. À l'origine de la proposition de loi, une députée UMP de Marseille, où vit une importante com-

munauté arménienne. La cité phocéenne est notamment la ville du cinéaste Robert Guédiguian. « Electoraliste ! », critiquent les opposants. On approche alors de la présidentielle de 2012... À l'intérieur même du gouvernement, un certain Alain Juppé, alors chef de la diplomatie, n'y est pas favorable. En Turquie, le gouvernement est furieux et menace la France de représailles. Mais ce n'est pourtant pas sous cette pression-là que les Français reculent. C'est le Conseil constitutionnel qui invalide la loi en 2012. Motif : elle est contraire à la liberté d'expression, selon les Sages.

JO.M., À PARIS

analyse « Un nationalisme turc prégnant »

Génocide arménien » pour les uns, « prétendu génocide arménien » pour les autres. L'appellation des massacres par les autorités turques qui ont, voici un siècle, fait des centaines de milliers de victimes – entre 600.000 et 1.500.000, selon les camps – ne cesse de faire débat.

Alors que le gouvernement turc s'arc-boute sur le refus de reconnaissance du génocide, alors que les populations turques immigrées se calquent le plus souvent sur cette position, la Belgique peine à rejoindre les nations qui qualifient publiquement ces faits historiques de génocide. Seul le Sénat a pris une position non équivoque en 1998. Elle n'a cependant pas été suivie d'une confirmation par la Chambre. L'État belge ne reconnaît donc pas officiellement le génocide. En attendant, les partis ont du fil à retordre avec leurs élus belges d'origine turque. En témoignent les affaires Emir Kir (PS) et Mahinur Ozdemir (CDH), fuyant des caméras impatientes de sonder leur position personnelle dans ce dossier. Au PS, on s'est contenté d'un « rappel à l'ordre ». Au CDH, le comité de déontologie a appliqué la sanction promise par le président Lutgen quelques jours plus tôt : « Si un mandataire de mon parti témoigne de la moindre ambiguïté sur le sujet, c'est dehors. »

Mais pourquoi donc la Belgique tergiverse-t-elle tant pour légiférer sur ce dossier ? Les tenants de la rigueur historique disent souhaiter les conclusions d'une commission mixte d'historiens, seule habilitée à dire la vérité. Dans l'attente de ce travail à l'issue improbable, le danger de voir l'histoire revisitée par l'un ou l'autre camp est réel. Cela étant, « les positions

d'Emir Kir et de Mahinur Ozdemir sont vraiment très graves. On pourrait s'attendre de la part de certains responsables politiques à plus de sens des responsabilités, dit Fellice Dassetto, sociologue des religions à l'UCL. La Belgique a peut-être des raisons économiques pour ne pas se fâcher avec la Turquie, mais il y a surtout chez nous des enjeux électoraux, poursuit-il. Il faut capter le vote immigré, le vote ethno-national de populations belges d'origine maghrébine ou turque. Le PS joue cette carte ethnique sur Bruxelles où Emir Kir, capable de capter largement le vote belgo-turc, est un pion central. »

« La Turquie n'est pas en rupture idéologique avec les auteurs du génocide arménien, c'est le cœur du problème » BERNARD COULIE

Le sociologue avance également une autre explication. « On a condamné très vite le génocide rwandais, mais le Rwanda, c'est loin... La Turquie, elle, est proche à tous points de vue, y compris via l'influence de l'État turc sur les populations belgo-turques. Cette emprise est exceptionnelle : dans l'histoire des migrations, il n'y a pas d'autre exemple d'une telle persistance de l'influence étatique sur la diaspora. C'est lié à un nationalisme turc extrêmement prégnant. Cet État transforme ses populations immigrées en instruments de pression à l'extérieur de ses frontières. » Un problème ? « Cela va en tout cas à l'encontre d'une intégration de ces populations dans la société belge et ça explique pourquoi les élus belgo-turcs relaient avec force le message sur le génocide arménien. Alors que les populations

maghrébines cherchent des voies d'entrée dans la société belge, les populations turques gardent une connexion beaucoup plus étroite avec leur patrie d'origine. Ou bien les partis belges ne s'en aperçoivent pas, ou bien ils sont pris par l'enjeu de la captation des votes. »

À l'UCL toujours, le professeur Bernard Coulie, spécialiste de l'histoire orientale, confirme : « Des partis s'appuient sur le fait que l'État ne reconnaît pas le génocide, mais ces partis sont les acteurs de l'État. On est donc ici face à un cercle loin d'être vertueux. La position timide du PS sur ce dossier n'a rien à voir avec de la géostratégie – les États-Unis ont des intérêts majeurs en Turquie, pas la Belgique –, c'est juste de l'électoralisme où l'enjeu est la captation des voix de l'électorat belgo-turc. » Un électorat gagné par « un puissant nationalisme. Au contraire de l'Allemagne qui considère les auteurs de la Shoah comme des nazis, pas comme des Allemands, la Turquie n'est pas en rupture idéologique avec ceux qui ont commis le génocide arménien, c'est le cœur du problème. » Mais le professeur va plus loin : « On joue la carte du communautarisme plutôt que de l'intégration. Ce dossier est un révélateur de notre (in)capacité à intégrer. En Belgique, nous n'avons jamais été très clairs sur les droits et les devoirs de chacun. Et on aboutit à ce que des citoyens belges, élus, nient un génocide. Ce n'est pas normal. »

En sortir ? « Le CDH a une position très courageuse, j'attends la même d'autres partis, mais ce n'est pas en excluant qu'on règlera le problème, c'est en travaillant le problème de fond. Et le problème de fond, c'est l'intégration. » ■

ÉRIC BURGRAFF

RÉACTIONS**Versions divergentes du CDH et d'Ozdemir**

Exclue du CDH vendredi pour ne pas avoir reconnu le génocide arménien, Mahinur Ozdemir s'est défendue ce week-end sur RTL. Si elle avait refusé de répondre aux questions de la chaîne, a-t-elle déclaré, ce n'était pas « *par choix personnel, mais par choix de mon parti qui ne voulait pas que je m'exprime devant les caméras* ». Une version démentie par le CDH : « *Contrairement à ce que M^{me} Ozdemir affirme, le comité de déontologie du parti lui a demandé de s'exprimer publiquement pour reconnaître sans la moindre ambiguïté le génocide arménien. Face à son refus répété lors de son audition devant le comité, il n'a pu qu'en tirer toutes les conclusions.* »

La représentation bruxelloise du parti du président turc Erdogan (AKP) a, lui, affirmé « *son soutien* » à la députée, selon les sites de *La Libre* et la *DH*.

Au PS, Emir Kir « suivra la discipline du parti à l'avenir »

Au PS, on le sait, le député Emir Kir a reçu un avertissement, pas plus, pour son absence lors de la minute de silence visant à commémorer le génocide arménien, le 30 avril à la Chambre. Ce week-end, tant le président Elio Di Rupo que le ministre-président wallon Paul Magonne ont assuré que, lorsqu'aura lieu à la Chambre le débat sur la reconnaissance du génocide arménien, Emir Kir « *votera selon les consignes du groupe socialiste* ». « *Il faut reconnaître ce génocide* », a affirmé Magonne à RTL (il était *L'invité* dimanche), rappelant « *la position constante du PS* » à cet égard. Emir Kir « *suivra la discipline du parti à l'avenir* », « *il s'y est engagé auprès du président du PS* », a-t-il ajouté. Sinon ? « *Il sera convoqué par la commission de vigilance. S'il ne suit pas la position du parti, il sait très bien qu'il encourt des sanctions.* » Mais Paul Magonne n'a pas parlé spécifiquement d'exclusion.

M.A.D.